

COMITE REGIONAL OCCITANIE DE GYMNASTIQUE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dimanche 28 novembre 2021 – THUIR (66)

Le dimanche 28 novembre 2021, à 10H, les membres du Comité Régional Occitanie de Gymnastique sont réunis à la Maison du Citoyen de Thuir en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Les pass sanitaires ont été présentés par l'ensemble des participants.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Antoine BARON, Président du comité régional Occitanie. Il est assisté de la Secrétaire générale régionale, Madame Michelle VILLALONGUE, également Présidente du club ARGH Rythmique Danse de Thuir.

Le Président salue la présence de :

Madame Dominique MERIEUX, Secrétaire générale de la Fédération représentant Monsieur BLATEAU,

Monsieur Jean-Marie GELY, Président du comité départemental des Pyrénées-Orientales,

Monsieur Thierry VOISIN, Adjoint au Maire de Thuir,

Monsieur Jean ROMANS, Président du CDOS des Pyrénées-Orientales, représentant le CROS,

Monsieur Robert MOREREAU, notre commissaire aux comptes,

Monsieur Eric POUJADE, représentant la société Gymnova,

Monsieur Daniel CONDAT et Madame Maryse BINOT, membres de la commission électorale régionale.

Cette assemblée sera suivie à 14H30 de l'intervention de Monsieur Alexandre CHANEAC pour « Colosse aux pieds d'argile » en partenariat avec la Fédération afin d'informer et prévenir sur les risques liés aux violences sexuelles dans le milieu sportif.

Nous remercions chaleureusement le club Association Roussillonnaise de Gymnastique Harmonique Rythmique Danse de Thuir et la ville de Thuir pour leur accueil.

Un verre de l'amitié sera offert par la mairie en clôture de nos travaux.

Nous excusons l'absence de :

Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional Occitanie,

Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil départemental,

Monsieur ETIENNE, Directeur de la DRJSCS,

Monsieur Richard MAILHE, Président du CROS Occitanie,

Messieurs Jean-Claude MELAC, Xavier PARENT et Madame Nicole DIGOUT, membres du comité de vigilance régional.

Accueil :

Monsieur Thierry VOISIN, Maire Adjoint de Thuir à la Sécurité et aux Associations Sportives.

« Bienvenue à Thuir.

Thuir est une petite ville de 8 000 habitants et une ville sportive avec 23 associations et donc 23 sports représentés, menée par une politique axée à la fois sur la compétition et le loisir.

Notre ville est aussi la vitrine des caves de Byrrh et de leur grande notoriété, c'est donc dommage que votre séjour ici soit si court, nous vous les aurions fait découvrir avec grand plaisir. Mais, je sais que Michelle VILLALONGUE représente la ville de Thuir, le département des Pyrénées-

Orientales et la région Occitanie, jusqu'au niveau national à travers les différentes compétitions de gymnastique.

Vous avez à faire à une personne emblématique tout comme son club. J'espère que les quelques gymnastes d'Occitanie pourront représenter la région lors des prochains Jeux Olympiques de Paris 2024.

Il est aussi dommage que nous n'ayons pas pu occuper le gymnase où les compétitions régionales se font, mais grâce à Michelle, vous êtes confortablement installés car elle a tout mis en œuvre pour y parvenir.

Je terminerai par vous dire que, si tout va bien au cours de cette journée, ce sera grâce à la ville de Thuir, si tout va mal, ce sera à cause de Michelle... Bonne assemblée générale !

Merci à tous. Merci de votre présence. »

Monsieur Jean Marie GELY, Président du Comité Départemental des Pyrénées Orientales :

« Bonjour et merci à tous pour votre présence. Le comité départemental et le club de Thuir sont heureux de vous accueillir aujourd'hui sur la ville de Thuir pour cette assemblée générale régionale.

Je remercie toutes les municipalités des clubs du département qui ont été très proches de nos clubs durant la situation Covid.

Je remercie également la ville de Thuir de leur collaboration pour cette journée, le Conseil départemental pour ses actions et sa proximité, notamment à travers les différentes aides financières.

Je vous souhaite de bons travaux. Merci à tous. »

I - Ouverture

Michelle VILLALONGUE, Secrétaire Générale régionale, ouvre l'assemblée générale.

Les documents relatifs à la tenue de cette assemblée ont été adressés à chacun des membres avec les convocations.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du compte rendu de l'assemblée générale électorale du Comité Occitanie de Gymnastique du 28 novembre 2020, l'adopte à l'unanimité.

32 associations affiliées sont présentes ou représentées représentant 8 819 voix. L'Assemblée peut donc valablement délibérer, conformément à l'article 8 des statuts.

II – Rapport moral

Le Président Antoine BARON présente le rapport moral.

« Nous avons encore été cette saison 2020-2021, mis à l'épreuve sur nos motivations, nos engagements et notre capacité de résilience au regard de cette crise sanitaire.

Avant tout, je tiens à vous remercier, vous dirigeants, entraîneurs, professionnels et bénévoles pour avoir permis à nos pratiquants cette reprise d'activités.

C'est grâce à vos efforts depuis plus d'un an que le lien a pu continuer et que notre famille gymnique tente de rester unie.

Je reconnais la difficulté d'accuser et de gérer les différents conflits, les désaccords ou même encore les remarques désobligeantes qui sont ressorties au cours de cette situation singulière ; mais heureusement, ces difficultés restent en marge par rapport au soutien et à la confiance de la majorité de vos adhérents.

Il est vrai qu'avoir des responsabilités et prendre des décisions dans l'intérêt commun n'est pas aisé, car satisfaire tout le monde, nous le savons, c'est une mission quasi impossible.

Voilà pourquoi il me paraît important aujourd'hui, de vous sensibiliser sur le « faire et être ensemble ».

« Ensemble » pour plusieurs raisons :

La 1^{ère}, car la crise sanitaire, a mis en exergue l'angoisse et l'anxiété résultant de l'isolement et de l'incertitude.

Nous sommes avant tout des êtres humains et il est donc important de ne pas se sentir isolé.

C'est pourquoi, nous répondrons présents dans l'accompagnement des dirigeants.

Et allons mettre en place le forum participatif avec pour premier thème : le Bénévolat.

Nos forums permettront de partager nos expériences, de nourrir nos connaissances et de trouver ensemble des solutions.

La marque du « être ensemble », c'est respecter le contrat d'affiliation de la Fédération Française de Gymnastique afin de permettre à tous de s'exprimer et de s'unir quand nous rencontrons des difficultés qu'elles soient matérielles, sportives ou financières, ce qui reste bien plus vrai que d'être dans une opposition non constructive.

Le comité Occitanie remercie l'ensemble des clubs fidèles et respectueux de notre Fédération.

La 2^{ème} raison, fait écho aux Jeux Olympiques de Tokyo qui viennent d'avoir lieu cet été. Le CIO a ajouté « Ensemble » à la devise de l'Olympisme. La dimension compétitive prend du sens que si nous sommes ensemble.

Accepter les différences, s'entraider, partager sont des valeurs indispensables au bonheur. L'entraide alliée à la compétition créé un cercle vertueux.

La victoire, la médaille est belle mais le chemin parcouru avec l'ensemble (entraîneur, coéquipier, public) lui en donne toute sa réelle valeur.

Nous allons renforcer l'accompagnement de nos athlètes par plus de visibilité, de reconnaissance et faire monter en compétences nos entraîneurs pour permettre plus d'épanouissement dans la pratique.

Aussi, je profite de ce moment pour appuyer les félicitations que j'ai transmises à chaque athlète de haut-niveau de notre région en ce début de saison.

Enfin dans ce registre du « vivre ensemble » je désire vous joindre à l'adage de notre Fédération : « Ensemble, créons le mouvement ».

Le comité Occitanie répond présent au projet Synergym 2024 fédéral au travers du projet régional Gym'Occ 2.24.

Je vous remercie tous d'avoir participé à l'élaboration du projet Gym'Occ 2.24.

Nous avons entendu vos besoins et vos attentes en ce début d'année 2021.

Je vais vous donner brièvement la traduction opérationnelle des réflexions et idées données lors de nos sessions via Klaxoon et nos travaux portés par nos vice-présidents (avec plus de 100 participants).

Deux webinaires seront proposés très prochainement pour entrer plus dans les détails et permettre l'implication de tous.

Sur l'orientation 1 : Engagement transversal.

Notre plus jeune des vice-présidents, Damien DA LUZ, présentera l'engagement du comité sur le développement durable. Il en est le référent auprès de la FFGym.

Afin de porter haut les chartes et les valeurs de la Fédération, il présentera la formation mise en place avec le comité départemental de la Haute Garonne, sur l'accompagnement des entraîneurs. Elle vise à améliorer la relation entraîneur-gymnaste pour veiller à l'intégrité physique et psychologique du pratiquant.

Sur l'orientation 2 : Développement activités.

Muriel LEROY, vice-présidente régionale, portera avec Francis PRUDENT, Manon WAWRZYNIAK et l'aide de nos référents techniques, le développement de Gym+ et du Parkour.

Elle veillera à la qualité de nos formations et l'ouverture du BPJEPS en Occitanie grâce à Anne-Marie BASSET sur le comité, est une réelle opportunité pour nos futurs professionnels et nos clubs qui peinent à trouver de la ressource humaine.

Sur l'orientation 3 : Promotion évènementiel.

Nicolas MUNARRIZ, Vice-président régional, pilote la digitalisation de nos compétitions sur le défi Innover. Nous améliorerons notre réseau de communication par une chaîne Youtube et Instagram, sur le défi Dynamiser.

Il veillera grâce à nos responsables PAS et notre CTS à la mise en place d'un plan de performance régional sur le défi Performer.

Sur l'orientation 4 : Rayonnement territorial.

Marin BERNUSSOU, vice-président régional, est l' élu référent sur le COT.

Il sera présent auprès de Virginie HUSSON, notre Directrice régionale, pour redynamiser nos départements et impulsera le plan « Jeunes Bénévoles » pour aider concrètement les clubs.

Sur l'orientation 5 : Structuration Qualité.

C'est Adeline ROUGES, vice-présidente régionale, qui s'appuie sur le travail sans faille de Marie CARTIGNY et des accompagnateurs pour le dispositif Qualiclub.

Elle mettra aussi en œuvre les forums participatifs afin de mieux structurer notre fonctionnement associatif.

Merci aussi à tous ceux que je n'ai pas cités qui participent à ce projet ambitieux : à nos comités techniques, l'Equipe Technique Régionale, épaulés par Brigitte AVERSENQ et Stéphanie THERY, pour leur implication au plus proche des gymnastes.

Pour mener à bien tous ses projets dans la continuité du projet fédéral, nous avons commencé un travail important et nécessaire pour améliorer le fonctionnement interne du comité et je remercie tous ceux qui s'impliquent dans cette démarche, je reste persuadé que cela donnera une impulsion supplémentaire au « Collaborer » et « Construire ensemble » ; « Co-Construire ».

Le Contrat d'Objectif Territorial est en cours de signature afin de répondre aux orientations de développement de notre Fédération. Tout ceci peut se faire grâce aux clubs et pour les clubs.

Votre fidélité, vos efforts, votre engagement au quotidien et vos moments conviviaux apportent une réelle dynamique associative auprès de nos gymnastes.

Merci à notre Fédération, aujourd'hui représentée par Madame MERIEUX, pour la confiance et les moyens attribués pour mener à bien nos actions.

La crise sanitaire a montré que nos clubs et nos comités ont besoin d'un réel soutien de la FFGym. Merci d'avoir confié l'organisation des Frances Elites et d'un tournoi international de trampoline au club de Colomiers. Réel succès auprès de nos gymnastes, de nos clubs et des délégations étrangères.

J'en profite pour remercier le club de l'Etoile Gymnique de Colomiers et l'ensemble des bénévoles (dirigeants, techniciens, gymnastes et parents).

Je terminerai ce rapport moral sur cette citation connu de tous, « **Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin** » et vous me permettrez de l'enrichir pour dire « **Ensemble, NOUS IRONS plus loin** ». Merci pour votre confiance et votre écoute. »

III - Technique – Nouveautés fédérales.

Anne-Marie BASSET, CTS Coordinatrice de l'Equipe Technique Régionale présente les nouveautés fédérales pour la nouvelle saison sportive.
Cf. Annexe Nouveautés FFGym 2021-2022.

Calendrier compétitif :

- En TSA, le Stade Castrais, qui s'était positionné sur la compétition des 19 et 20, n'a pas la possibilité de réserver la salle, il faut donc trouver un nouveau candidat : Il est encore temps de vous positionner sur les compétitions, les candidatures sont ouvertes.
- En Aérobie, c'est la même chose, il est encore temps de candidater.

Brevet Professionnel APT et stage Parkour : grâce à cette démarche, vous, clubs, vous avez la possibilité d'accueillir des stagiaires au sein de vos structures sur la partie Parkour, pour créer ou développer la discipline. N'hésitez pas à solliciter le comité régional si vous êtes intéressés.

Rencontre de proximité : afin de les coupler avec les compétitions fédérales du 23 et 24 avril 2022, il y aura, non pas 2 inter-départements candidats, mais 3 (Nord, Sud et Est) !

En effet, étant donné le nombre de personnes que ces rendez-vous vont brasser, nous sommes dans l'incapacité de regrouper le Nord et le Sud. Il faudra donc 3 candidats sur 3 lieux.

Si vous avez des questions n'hésitez pas.

Je suis dans la même lignée que notre Président : Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »

IV – Rapport de gestion – Comptes clos.

Le Trésorier présente les comptes clos au 31 août 2021 et le rapport de gestion.

Le bilan actif, passif et le compte de résultats sont présentés.

Cf. Annexe Bilan financier.

Rapport spécial du Commissaire Monsieur Robert MOREREAU, notre commissaire aux comptes, nous expose son rapport spécial.

Cf. Annexe Rapport spécial.

« Pour exposer ma partie, je vous ai proposé des slides car le rapport des travaux financiers est toujours compliqué pour celui qui le fait, mais encore plus pour ceux qui l'entendent.

Rapport sur les conventions : cette année le rapport sur les conventions n'est pas vide, mais il est important car vous avez mis en place une convention règlementée au sujet de la rémunération de votre Président.

Le Comité Directeur a accordé au Président une rémunération de 1 000€ depuis le 01/12/2020. Il s'agit ici d'une résolution particulière car elle s'inscrit dans l'article L-612-5 du code du Commerce, mais sachez que, quand vous voterez cette résolution, cet article vise essentiellement la convention dont je viens de vous faire état.

Le rapport général du Commissaire aux comptes comporte 5 parties présentées sur l'annexe.

Opinion : C'est la formule sacrée, à savoir que les comptes sont sincères et réguliers et qu'ils donnent une visibilité sur la situation patrimoniale et financière du comité Occitanie.

Toutes les charges ont été maîtrisées au niveau du compte de résultat (léger déficit de 17 000€).

Dans le bilan, 2 chiffres sont à retenir : les fonds propres associatifs (excédent réalisé les années précédentes) et vous pouvez constater qu'ils se reportent en trésorerie car ils se retrouvent presque équivalents.

Le fondement de mon opinion repose sur le référentiel des normes comptables. Je dois rappeler que je suis totalement indépendant dans la certification des comptes. Je n'ai pas de relation familiale ou autre avec le conseil d'administration. Et je respecte aussi la non relation amicale.

Cette certification des comptes se fait au travers de 3 grands axes :

Principes comptables : application du règlement 2018 06. Tout a été parfaitement respecté au sein du comité régional, même si ces règles sont plus compliquées que celles accordées aux sociétés commerciales.

Estimations significatives : à la date d'arrêté des comptes, il faut rattacher les produits qui n'ont pas été encaissés et les charges non payées au 31 août.

Présentation d'ensemble. Particularité concernant les associations : on comptabilise le bénévolat, qui se fait au bilan. Dans le cadre du comité régional, ce bénévolat est estimé à environ 60 000€.

Pour le point 5 : Information résultat etc...

Je vais vous en faire une synthèse car ce document est très complexe.

Continuité d'exploitation : signifie qu'en cette période difficile, le Commissaire aux comptes doit se projeter sur la pérennité de l'association. Pour le comité Occitanie, toutes les mesures ont été prises pour pallier aux pertes et ce qui a été fait cette saison, a été une performance car les fonds propres n'ont pas été entachés.

Caractère approprié des méthodes comptables : il est garanti étant donné la profession comptable de votre Trésorier régional, Bruno BALITRAND.

Globalement mon appréciation est que rien ne s'oppose aux comptes et à ce qui est présenté aujourd'hui. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à venir vers moi pour que je puisse approfondir. »

Le Président régional tient à remercier personnellement Monsieur MOREREAU pour sa présence et son expertise.

V - Budget

Le Trésorier régional, Bruno BALITRAND, présente le budget pour l'exercice 2022.

« Le Budget présenté a été travaillé par la commission régionale des Finances et a été réalisé par rapport à une année normale. Nous avons donc pris pour référence la saison 2018-2019. »

Le tableau est projeté - Cf. Annexe Budget.

La présentation n'ayant suscité aucun commentaire, nous passons au rapport du comité de vigilance régional.

Michelle VILLALONGUE remercie Monsieur BALITRAND et invite Frédéric VENOUIL à prendre la parole pour présenter le rapport du comité de vigilance en l'absence de ses membres excusés.

VI – Rapport du comité de vigilance

Frédéric VENOUIL, membre du Comité Directeur régional, présente le rapport du Comité de Vigilance réuni le 19 novembre 2021 au siège de Narbonne.

« J'ai accepté de lire ce rapport, bien que ne participant pas à ce comité de vigilance car Virginie HUSSON et Antoine BARON m'ont dit que j'avais une belle voix, donc c'est avec plaisir que je vous en fais lecture :

Membres : Nicole DIGOUT, Xavier PARENT, Jean-Claude MELAC.

Il est rappelé les 4 missions du comité de vigilance inscrites dans le règlement intérieur :

VEILLER au respect des règles de gouvernance, de déontologie et des procédures de gestion.

CONTRÔLER la pertinence de la cartographie des risques et en proposer des évolutions.

DEMANDER à la direction générale la communication de tout document utile.

RECUEILLIR les témoignages spontanés.

1. VEILLER au respect des règles de gouvernance, de déontologie et des procédures de gestion.

Nous avons pu examiner les comptes rendus de 10 réunions de bureau et de 4 réunions du comité directeur. Il est à noter le faible taux d'absentéisme à ces réunions. Le recours à la visioconférence s'avère un outil efficace qui devra certainement perdurer après la fin de la crise sanitaire.

Les thèmes abordés et les points d'étape réalisés à chaque réunion sur la technique, le financier, les ressources humaines témoignent d'une gouvernance en accord avec les valeurs associatives et les statuts du comité. L'expression des différents participants semble facile et libre.

Notamment nous notons :

- Un respect des règles comptables. La décision d'une dépense significative est toujours discutée et décidée collectivement puis traitée par plusieurs acteurs.
- Le travail d'un comité de pilotage chargé du suivi et du respect des décisions prises.
- La reconduite des binômes élus-salariés pour plus d'efficacité administrative.
- Les missions des vice-présidents sont bien définies pour une plus grande codirection.

Nous notons également que la proposition d'une rémunération du Président a été bien étudiée déontologiquement, financièrement et légalement. Elle a été validée après présentation et discussions lors du comité directeur du 29 octobre 2020 et de l'assemblée générale du 28 novembre 2020. Il faudra tout de même rester vigilant dans l'intérêt de tous y compris du Président, que des situations de « juge et parti » ne génèrent ou n'engendrent pas de décisions ambiguës afin d'éviter tout conflit d'intérêt.*

La décision de régler une demande dans le secteur PAS par une convention entre le comité et le club concerné nous semble judicieuse. Nous préconisons d'ailleurs de rendre systématique la rédaction d'une convention entre le comité et la structure concernée par une mise à disposition d'un de ses salariés, que la prestation soit faite à titre bénévole ou rémunérée. Cela améliorerait et clarifierait la relation entre le comité et les clubs.

Une convention entre le comité régional et départemental a-t-elle été rédigée, concernant le président ? *

Nous n'avons pas à notre disposition d'écrits relatifs au suivi du document unique et à la réalisation des entretiens annuels avec les salariés. Nous ne les avons pas demandés

2. CONTRÔLER la pertinence de la cartographie des risques et en proposer des évolutions.

Aucun travail n'a été effectué cette année sur la carte des risques.

Toutefois pour 2022 deux thèmes présents dans les débats sociétaux actuels, la régulation des réseaux sociaux et les problèmes de harcèlement, pourraient être mise à l'étude. L'objectif est d'éviter des préjudices pour les victimes et de préserver la réputation du comité.

La création d'une chaîne YouTube régionale devra également être encadrée de manière rigoureuse.

Pour discuter de l'opportunité de tout cela, une rencontre avec le Président nous semble à ce titre nécessaire début 2022.*

3. DEMANDER à la direction générale la communication de tout document utile.

Tous les comptes rendus de réunion nous parviennent régulièrement et rapidement. Le suivi des activités du comité est ainsi assuré sans délai.

Nous remercions les salariés du comité pour ce travail.

4. RECUEILLIR les témoignages spontanés.

Aucun témoignage ne nous est parvenu. Nous demandons bien sûr à ce qu'une communication sur cette possibilité soit réalisée. Pour rappel, elle permet à un acteur du comité, de transformer un doute personnel sur une situation en une demande d'éclaircissement institutionnalisée.

Pour finir les statuts prévoient la présence de 5 personnes au sein du comité de vigilance. Nous souhaiterions donc que 2 nouveaux membres soient nommés par le comité directeur comme prévu dans le règlement intérieur.

Statutairement également, ce rapport aurait dû être validé par le comité directeur avant sa présentation à l'assemblée générale. Nous l'avons rédigé trop tardivement pour cela. Nous nous en excusons et en tirons les conséquences pour 2022.

Rapport validé par les trois membres le Vendredi 19 novembre 2021 ».

Le Président Antoine BARON prend la parole :

« Pour répondre aux questions *** du comité vigilance concernant les conventions, il s'agit de la résolution n°2 que vient de préciser Monsieur MOREREAU (L-612-5 du code du Commerce).

Je souligne que toutes les décisions se prennent collégalement au sein du Bureau régional.

Enfin, je rencontrerai le comité de vigilance et la gestion du Youtube (notamment) sera centrée au siège pour pouvoir respecter toutes les règles notamment celles en matière de protection des données personnelles.

Merci à Frédéric VENOUIL pour son intervention et au comité de vigilance pour sa veille active. »

VII - Adoption des résolutions.

Michelle VILLALONGUE annonce le vote des résolutions.

« Nous remercions les scrutateurs : Daniel CONDAT et Maryse BINOT membres de la commission électorale aidés du personnel régional.

Résolution N°1 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes clos le 31 août 2021, du rapport de gestion du Comité Directeur et des rapports du Commissaire aux Comptes, les approuve dans toutes leurs dispositions, et donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0
Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°2 :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 612-5 du Code de Commerce, approuve la convention qui y est énoncée. L'intéressé ne prenant pas part au vote.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0
Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°3 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de 17 320 euros de l'exercice clos au 31 août 2021 du Comité Occitanie de Gymnastique, en report à nouveau.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0
Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°4 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée générale décide d'adopter le budget de l'exercice 2021-2022 du Comité Occitanie de Gymnastique tel que présenté.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 276
Adoptée.

Intervention de Monsieur PITRE (Gym Flip Beaucaire) : « Je me suis abstenu car le budget prévisionnel a été calculé par rapport à la saison 2018-19. Actuellement nous sommes à 16 000 licences. Il a été prévu pour 18 000 licences donc je ne savais pas comment nous nous projetions en termes de licences. »

Réponse du Président régional : « Rassure-toi, nous allons les dépasser et nous rapprocher des 19 000 licences. »

Résolution N°5 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la cotisation régionale pour chaque club, pour la saison 2022-2023 à 100 euros.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0
Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°6 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la part régionale de la licence à 16 euros pour 2022-2023.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0
Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°7 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale approuve le retrait du tarif Access Gym, antérieurement fixé à 5€, car il ne correspond pas à un engagement compétitif mais à une rencontre de proximité.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0
Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°8 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2022-2023 de maintenir les tarifs des droits d'engagement aux compétitions, comme ci-après (Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 13 €

Duo - Synchro - Trio 23 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 25 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N°9 :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du Vote : Contre : 0, Abstention : 0

Adoptée à l'unanimité.

Telles sont les constatations dont nous avons à vous rendre compte. »

VIV – Remise des récompenses.

Les médailles d'honneur de la Fédération Française de Gymnastique sont décernées à 6 acteurs : Christian BERNARD a reçu la plaquette fédérale en amont pour ses nombreuses années de dévotion au sein du comité départemental de l'Ariège, la Vaillante Appaméenne et le comité régional.

En leur absence, nous remettons les médailles d'Elisabeth PAYRASTRE (pour l'Or) et Shanaz BENMERABET (Bronze) au comité départemental de la Haute-Garonne en la personne de Monsieur ANDANSON pour les honorer sur un évènement départemental.

Hervé ANDANSON, Président du comité Haute Garonne, est médaillé d'Argent

Dominique CANAL, membre élu du comité directeur régional et membre actif du comité 31 et de l'Envol St Gaudinois, est médaillée d'Argent,

Muriel MOUSSAOUI, membre du comité 31 est médaillée de Bronze.

Ces distinctions sont décernées aux acteurs dévoués pour leurs années de service à la Gymnastique. Félicitations et un immense Merci à eux.

Nous avons également l'immense fierté de décerner les toutes premières reconnaissances QualiClub à nos clubs régionaux :

- La reconnaissance de Bronze est décernée à St Jean Gymnique,
- La reconnaissance Argent est décernée à la Clochette Lisloise,
- La reconnaissance Or est décernée à l'Etoile Gymnique de Colomiers et au Gym Club Ruthénois.

Ces reconnaissances sont gages de qualité pour les clubs, ainsi porteurs de valeurs d'excellence, de respect, de responsabilité et de plaisir.

La Fédération a mis en place l'Opération QualiClub qui permet à chaque club de faire connaître

Et de valoriser son engagement, ses responsabilités, son savoir-faire au profit de ses licenciés.

L'Opération QualiClub est fondée sur une démarche volontaire des dirigeants du club.

Elle témoigne de sa structuration et de son développement. BRAVO à eux !

Forts de leur réussite, les clubs reconnus poursuivent leur démarche vers les reconnaissances supérieures et les labels Baby Gym et GYM +.

Qualiclub offre une reconnaissance pour tous les clubs affiliés. N'hésitez pas à contacter le comité régional pour vous accompagner !

VV- Parole aux invités.

Monsieur ROMANS président du CDOS :

« Bonjour tout le monde, Merci pour votre invitation.

Je suis ici aujourd'hui car Monsieur Richard MAILHE Président du CROS, m'a demandé de le représenter, puisqu'il est pour sa part retenu à Montpellier et vous prie de l'excuser.

L'assemblée générale est un moment particulier pour ses membres. Elle se doit d'être un moment de démocratie exemplaire, qui se double de la transparence financière indispensable au fonctionnement associatif, on en a eu la preuve ce matin.

Cette assemblée de 2021 constitue un moment particulier au terme d'une saison sportive et administrative grandement perturbée. J'ai attentivement écouté l'ensemble des rapports et vos communications, et j'ai pu constater combien vous avez su aborder les difficultés, y faire front, et trouver des réponses adaptées à une situation délicate, compliquée, et à certains moments, très anxiogène.

La naissance de votre projet qui est déconcentré de celui de la Fédération, repose sur l'action du territoire. Il s'appuie sur votre capacité à l'animer et à votre qualité d'acteurs de la proximité.

J'ai retenu votre intention Monsieur le Président, de vous pencher sur ce bénévolat qu'il soit permanent, intermittent ou exceptionnel. Il constitue une plus value inestimable pour le développement de nos disciplines, de votre discipline.

Mis à mal par la pandémie, bousculé par la modernité, et oui le 21^e siècle est là et tout change, il vous appartient d'exercer ce bénévolat en parfaite harmonie avec différentes équipes administratives et techniques de votre discipline.

J'ai coutume de dire : « Une place pour chacun, chacun à sa place ». Il me plait d'y ajouter combien le sport rassemble, combien le jeu et le plaisir en sont les moteurs, combien compétitions et loisirs en sont des composants.

Je ne vous parlerai pas spécialement du Comité Régional Olympique et Sportif, sinon pour vous exposer les grandes lignes qui nous guident à travers une feuille de route au CNOSF avec 4 thématiques, le sport et l'éducation/citoyenneté, sport santé bien-être, sport et professionnalisation et sport et politique publique.

L'ensemble des composants de cette feuille de route se traduit sur le terrain par une place « Sport et Territoire » sur lequel nous sommes convoqués à Paris la semaine prochaine par la nouvelle Présidente du CNOSF et pour vous inviter aussi à diffuser et à vous inscrire dans notre proposition de formation mutualisée entre le CROS et les CDOS.

J'attire votre attention enfin sur le dispositif Pass'Sport, lequel vient d'être prolongé jusqu'en février 2022 et étendu aux personnes bénéficiaires de l'allocation personne handicapée entre 16 et 30 ans. L'accompagnement de 50€ n'est pas négligeable pour le prix de licence.

Je ferai enfin une petite digression sur le vivre ensemble et les difficultés qui voient le jour avec l'intrusion des réseaux sociaux. Cela pollue dans certains secteurs la vie des jeunes, de leurs parents, de leurs éducateurs.

Merci de votre attention, je vous souhaite, et je nous souhaite que cette pandémie dont on nous annonce une 5^e vague, ne vienne pas altérer encore une fois, oui pour une 3^e saison notre activité. Je vous souhaite de pouvoir vous exprimer sur le terrain et de pouvoir faire tous ensemble ce

chemin qui va nous conduire jusqu'au Jeux Olympique de Paris 2024 en compagnie de nos jeunes.
Merci encore de votre invitation et à bientôt. »

La parole est donnée à Madame MERIEUX Secrétaire générale de la Fédération :

« Bonjour à tous,
Monsieur le Président du CDOS, Mesdames Messieurs les présidents de club, Mesdames Messieurs les présidents des Comités Départementaux, Anne-Marie BASSET Conseillère Technique Sportive, Monsieur le Président régional, cher Antoine.

C'est avec beaucoup de plaisir que je suis de nouveau de retour dans la région Occitanie pour participer à votre assemblée. J'ai fait celle de 2019 et j'ai aussi participé à l'événement international de trampoline à Colomiers dernièrement, et aussi au championnat de France Elite en juin. Donc j'aime beaucoup l'Occitanie et j'y reviens souvent.

Concernant l'assemblée : ce temps démocratique permet à la Fédération de partager l'avancée des projets et de prendre en compte les difficultés du terrain, tout simplement d'échanger sur notre passion commune qu'est la Gymnastique.

Dans un premier temps, je répondrai aux questions du Gym Club de Rodez, donc je vais rappeler les questions :

Que compte faire le comité régional et plus précisément la Fédération Française de Gymnastique suite aux départs des clubs et des licenciés vers des délégations affinitaires ?

Plusieurs points motivent ce départ :

- *Le prix de la licence plus attractif,*
- *Suite au Covid, quelle compensation avons-nous reçu de la FFGym ?*
- *Aucune compétition nationale si ce n'est que pour la catégorie Elite,*
- *Aucune activité sur la saison, que sont devenues nos cotisations 2020-2021 sachant que les aides d'Etat sont intervenues sur le chômage partiel et le fonds de solidarité ?*
- *Il semblerait que les programmes en GAF ne correspondent pas aux besoins des clubs, qu'en est-il ?*

Nous qui restons fidèles à la Fédération Française de Gymnastique, quel avantage en retirons-nous ?

Je vais répondre d'une façon globale puis peut-être que si le Président le souhaite, il complètera mes propos, en tous cas en ce qui concerne les licences.

Dans le cadre de la crise Covid, à situation exceptionnelle, plan exceptionnel : le Comité Directeur de la Fédération a voté en 2020 la somme d'un million d'euros d'aide aux clubs et a élaboré un plan de relance ambitieux « Solidarité Gymnastique » qui s'articule autour de 4 axes :

- Maîtriser l'aspect sanitaire.
- Adapter l'organisation du club et de la pratique gymnique.
- Mobiliser les différents soutiens.
- S'associer aux efforts des clubs.

4 points essentiels du plan de soutien :

- Des affiches reprenant les mesures sanitaires destinées aux gymnastes et entraîneurs, téléchargeables et modifiées en fonction de l'évolution des consignes.
- Une formation en ligne « Manager Covid » offerte à chaque club.
- Un guide technico-pédagogique par discipline permettant aux entraîneurs et animateurs d'utiliser l'espace et de construire leurs séances selon le protocole Covid ;
- Une aide exceptionnelle d'un million d'euros destinée à tous les clubs pour leur permettre de faire face aux conséquences économiques liées à l'épidémie.

En complément les comités régionaux ont retenu le fait de stabiliser les cotisations régionales et les Comités Départementaux ont été incités à en faire de même.

En 2021, la Fédération a débloqué une enveloppe de 300 000€ pour amortir l'augmentation du tarif de l'assurance qui est passé de 3,56€ à 5,76€ au 1er septembre 2021.

Une aide d'1 euro par licence est apportée par la Fédération et de 0,20€ par le Cabinet Gomis-Garrigues. L'assurance pour la saison 2021-2022 est donc de 4,56€.

Par ailleurs, pendant la période Covid, la Fédération :

- a organisé à l'attention des clubs différents webinaires pour les informer et les soutenir dans les démarches de mobilisation des aides de l'Etat ;
- a maintenu sa communication avec les clubs sur l'évolution des contraintes sanitaires ;
- a fait la promotion des clubs sur ses différents supports de communication ;
- a adapté les activités, mis à jour les protocoles de pratique par discipline ;
- a poursuivi les formations en utilisant notamment la visioconférence quand cela a été possible ;
- a continué à gérer l'activité des Equipes de France ;
- a maintenu sa vie institutionnelle qui a été très soutenue compte tenu des adaptations constantes nécessitées par la crise.

Aucune compétition n'a pu être organisée à part les compétitions Elite, seules autorisées par l'Etat. La Fédération a malgré tout continué à travailler notamment pour préparer la saison à venir, en collaboration avec les comités régionaux.

Sur les finances, la Fédération n'a pas été bénéficiaire du fonds de solidarité car elle ne rentrait pas dans les critères.

Concernant le chômage partiel, il a été peu utilisé, le personnel fédéral ayant continué en grande majorité son activité en télétravail.

Les comptes 2020 de la Fédération ont été validés en assemblée générale en juin 2021 par les représentants des clubs. Tout le projet fédéral a été exposé dans une grande transparence, de même que son financement. C'est lors de cette assemblée générale qu'une provision de 300 000€ a été adoptée pour le soutien aux clubs.

Le coût de la licence 2021-2022 est de 24€, auquel s'ajoute pour l'Occitanie une cotisation régionale de 16€ (pas de cotisation départementale en Aveyron). Ce coût est stable pour l'Occitanie, et vous venez de voter une reconduction à 16€ de cette part régionale.

Sur l'intérêt d'être à la Fédération : la Fédération, ce sont les clubs ! Ils en sont membres, ils en constituent les forces vives. Je reprendrai ce que le Président a dit tout à l'heure, c'est ensemble que nous réussissons, et la Fédération ce sont les clubs eux-mêmes qui constituent les forces vives. Adhérer à la Fédération, c'est participer à toutes ses activités quelles que soient les circonstances, c'est être membre d'une communauté, c'est être solidaire. Il ne s'agit pas d'en retirer un avantage mais de construire ensemble la gymnastique. »

Intervention d'Antoine BARON :

« Je voulais simplement compléter sur la part régionale, ce qui incombe au comité régional. Comme vous l'avez vu, nous avons une politique de stabilité tarifaire, cela fait déjà quelques saisons que le prix de la cotisation est stable, nous l'avons reconduit encore une fois. C'est grâce aux clubs qui sont fidèles que nous pouvons maintenir l'activité et construire des projets. Donc comme je disais dans mon rapport, c'est s'unir, et en s'unissant que nous avançons. Le résultat ne sera pas immédiat. Cela demande du temps, de la construction, mais on en verra les bénéfices dans 2 ou 3 saisons ensemble. Merci »

Madame MERIEUX poursuit :

« Alors pour être parfaitement complète, il reste une question concernant les programmes GAF. Sur le fait de leur convenance aux clubs, peut-être n'avons-nous pas répondu à toutes les situations. Pourtant, la rénovation du système compétitif et l'élaboration des programmes ont été coconstruits avec les responsables techniques régionaux après avoir lancé une enquête auprès des clubs.

Chaque année, des modifications sont apportées pour s'adapter au mieux à la demande du terrain. Cependant, ne perdons pas de vue que la Fédération est à multiples facettes, elle doit tenir compte et organiser harmonieusement ses programmes, de la catégorie d'animation à celle du haut-niveau. C'est à cet équilibre que nous devons tendre et le travail est conduit dans ce sens. Il est nécessaire de garder cette vision globale afin de fédérer tous nos publics.

D'autre part, tout évolue sans cesse et la Fédération suit ces évolutions. Elle est constamment en mouvement et travaille en étroite collaboration avec les RTR. Il y a sûrement encore des améliorations à apporter. Rien n'est jamais parfait, mais nous poursuivons le travail sur le sujet.

Trouver des solutions pour satisfaire les clubs est notre quotidien.

Nous allons présenter prochainement le calendrier des rencontres de proximité qui viendra enrichir l'offre actuelle et qui je l'espère contentera ceux qui, aujourd'hui, ne trouvent pas leur place au sein de la fédération.

Anne-Marie BASSET soutient :

« Pour information, nous avons fait un travail de fond avec les entraîneurs de la région positionnés spécifiquement sur le système fédéral. Nous avons fait une réunion en juillet dernier avec tous les entraîneurs qui voulaient être avec nous pour coconstruire justement ces programmes fédéraux pour qu'ils soient adaptables à leur terrain.

Donc il y a une modification sur le programme Fédéral B via la Fédéral'Occ, que nous n'avons pas pu tester la saison passée, donc nous n'avons pas de recul.

Nous avons quand même fait des modifications sur ce programme pour qu'il puisse répondre aux attentes de tous. Nous avons également obtenu de la Fédération de décliner le programme Performance régional dans différentes catégories qui correspondent plus à ce que demandaient vos clubs.

J'espère que cette saison va nous permettre de réajuster correctement ces programmes GAF et si ce n'était pas le cas, que nous échangions en fin de saison pour remédier, et faire en sorte que cela s'adapte à votre terrain. C'est vraiment l'intérêt. »

Madame MERIEUX remercie Anne-Marie BASSET d'avoir compléter ses propos et poursuit :

« L'intérêt du travail fédéral est que tous les publics soient satisfaits et que tous les clubs trouvent leur compte. Ces échanges avec les comités régionaux et départementaux, avec les représentants techniques régionaux et les Cadres d'Etat, nous permettent aujourd'hui d'avancer en ce sens, de rester en mouvement et de suivre l'évolution. Aujourd'hui, nous allons dans la direction de la demande des clubs.

J'en profite, puisqu'on parle de la technique et du secteur compétitif, pour saluer ce qui a été fait par le RTR GAM Occitanie sur l'analyse de la GAM, c'est ce genre de retour qui nous aide à avancer. Son étude par rapport au Parkour démontre que ce n'est pas une discipline contre une autre, l'analyse était pertinente et constructive. Elle a été ainsi transmise à la CNS GAM, et nous nous en sommes emparés politiquement parce que c'est de cette manière que nous pouvons progresser et satisfaire.

J'espère avoir été assez complète sur la réponse apportée à ces questions. Si ce n'est pas le cas, je déjeune avec vous, et je pourrais compléter si besoin.

Je voudrais maintenant aborder les projets fédéraux. Malgré la difficulté de cette période, la FFGym poursuit ses missions et met en œuvre le projet Synergym 2024. Le nouveau Contrat d'Objectif Territorial est en marche et chaque région va bénéficier d'une réunion avec le Trésorier fédéral sur les projets. Le travail sur le COT est assez complet et demande à travailler ensemble. C'est parfois difficile à conduire, notamment au niveau des distances, mais aussi des disponibilités de chacun, mais sachez qu'il y a un soutien fédéral qui permet d'apporter des éléments de réponses concernant le COT.

Concernant les licences, nous sommes actuellement à 246 688 licenciés, loin de notre score de 2019. Cependant, nous pouvons nous réjouir que les sportifs aient pu rejoindre le chemin des gymnases, avec certes des contraintes, mais la reprise est en cours. Néanmoins, ces mesures sont essentielles à la sécurité des pratiquants et pour permettre la pérennité des activités. Donc nous vous demandons de bien les respecter, même si on sait que le contrôle du pass sanitaire n'est pas simple pour les clubs.

Concernant le Pass Sport, ce dispositif aura donné un élan particulier à certaines familles pour faire faire du sport à leurs enfants. Comme l'a dit Monsieur ROMANS tout à l'heure, il sera prolongé jusqu'au 28 février 2022. Les familles l'utilisent et la Fédération encourage les clubs à adhérer à ce dispositif représentant 100 millions d'euros de soutien par le Ministère sur l'activité sportive, il faut donc saisir cette opportunité.

Plusieurs temps forts ont été initiés sur ce début de saison :

- Le CAMA a été le premier événement qui a permis de nous retrouver. Il a connu un franc succès et a permis des échanges riches et constructifs avec les dirigeants de nos structures affiliées.
- Les Colloques (Gym+, Baby Gym et juges) ont permis à tous aussi de se retrouver et de se remettre dans l'action.
- Il y a en ce moment les expérimentations Parkour puisque la Fédération détient la délégation depuis 2 ans. Nous sommes en train de mettre en œuvre ce projet comme les autres disciplines. Pour l'instant nous n'avons pas encore de CNS, mais on tend à le faire dans les années à venir. Le groupe de travail est en train de structurer les activités, et pour expérimenter le projet, 3 événements ont été mis en œuvre. Ce sont des projets portés par des régions :
PACA, dont l'événement s'est déroulé à Marseille au mois de novembre,
Normandie, dont l'événement se déroule ce week-end,
Et Ile de France dont l'événement aura lieu à Vélizy le 5 décembre 2021.

Ces événements de Parkour ne nécessitent pas de licence, ils sont ouverts à partir de 12 ans, donc tout le monde peut venir s'essayer à cette nouvelle discipline.

- Quelques mots au lendemain des JO, avec des résultats en demi-teinte, qui n'ont pas satisfaits. La Fédération avec la Direction Technique Nationale, a engagé un changement d'organisation. Plusieurs entraîneurs ont été engagés, notamment 2 en GR et 1 en GAM. Cet encadrement vient renforcer celui existant avec de nouvelles méthodes et peut-être du dynamisme. Tout a été mis en œuvre pour que la gym française brille à Paris en 2024. En tous cas, c'est vraiment le souhait et l'objectif et on va s'y atteler pour que ce soit les Jeux Olympiques chez nous et un magnifique souvenir, mais aussi un souvenir où on pourra parler des médailles obtenues par la gymnastique.

- Puisque je suis dans le haut-niveau, je voudrais saluer les magnifiques résultats du Tumbling chez les filles championnes du monde le week-end dernier. Nous n'avons pas obtenu un tel résultat depuis 25 ans ! Il y a eu aussi dans cette même discipline, une médaille d'argent.

Une médaille de bronze en trampoline synchronisé, et malgré tout, après la contreperformance de Léa LABROUSSE et Alan MORANTE au JO de Tokyo, ils terminent respectivement à de belles 4^e et 5^e places. J'espère que cela leur donnera confiance en l'avenir et qu'ils pourront nous faire vibrer à nouveau.

Je crois que le Colomiers French Open leur a donné tout le punch possible pour aller à ces Championnats du Monde et a été salutaire pour ces deux disciplines. J'en profite donc pour saluer le succès de ce CFO qui s'est déroulé à Colomiers. C'était une belle édition, un beau moment. Le public a été au rendez-vous, le club également pour l'organisation, donc un grand bravo car la compétition a brillé et a donné de l'espoir pour l'avenir.

- Pour l'événementiel, un sujet qui m'est cher puisque je suis chargée de ce dossier à la Fédération, en septembre 2022 nous organiserons les Internationaux de France à l'Accor Hôtel Arena dans la même configuration que les éditions précédentes. L'amertume a été grande quant à la l'annulation des Championnats d'Europe GAF en mars 2020 face à la Covid, puisque nous étions en phase terminale d'organisation. Nous espérons que pour cette édition 2022 des Internationaux de France, tout le monde soit au rendez-vous pour soutenir les membres de l'équipe de France bien sûr, mais aussi tous les sportifs étrangers qui nous feront le plaisir de participer à cette étape de Coupe du Monde. Notez bien ce rendez-vous pour septembre 2022.

- Et puis dans les jours prochains, sera présenté le projet des 150 ans de la FFGym qui se tiendra durant l'année 2023. Nous voulons vraiment marquer cette année 2023 avec des temps forts et une mise en lumière des Comité Départementaux et Régionaux et des clubs avec beaucoup d'actions et de moments conviviaux. Le cadrage n'est pas totalement définitif, nous sommes encore en train de travailler dessus, mais j'espère que je pourrais vous en dire plus lors du Colloque des Structures déconcentrées. L'année 2023 sera donc une année pour tous les acteurs de la gymnastique à la veille des Jeux de 2024 qui termineront ce cycle. Tout le monde sera associé à cet événement historique dans notre pays.

- Concernant la communication, même si les JO n'ont pas eu les résultats attendus, ils ont été un bon vecteur pour la gymnastique. La Fédération a pu bénéficier de plusieurs articles dans L'Equipe, Paris Match, Women Magazine et Libération. Des reportages ont été diffusés par Sport en France, France TV et RMC, il y a eu un intérêt particulier manifeste pour la gymnastique et on ne peut que s'en réjouir car c'est toujours compliqué d'accrocher les médias.
- Vous avez aussi pu constater au mois d'octobre la digitalisation du Gym Mag désormais disponible gratuitement pour tous les licenciés. Nous avons essayé de nous mettre en corrélation avec notre public en le dématérialisant, mais aussi en le rendant plus dynamique avec moins de texte et à la portée de tous. J'espère que nous en ferons une analyse positive et que cette démarche aura satisfait nos lecteurs.
- Nous arrivons au terme de notre contrat d'assurance avec Allianz. Un appel d'offre a été lancé pour un retour de cet appel fixé au 31 janvier 2022. Nous avons eu des difficultés avec l'assurance, qui ont déjà été évoqués avec les Comités Départementaux : augmentation des accidents graves qui pèsent beaucoup, qui sont toujours en cours, et qui, je l'espère, se régleront dans les meilleures conditions.

Voilà tout ce que je voulais vous dire au sujet de la Fédération.

Concernant la région Occitanie, et bien je reprendrai les propos d'introduction du Président, « faire et être ensemble », et tout ce qui a été présenté lors de cette assemblée reflète ce concept.

Même si le nombre de licenciés est encore inférieur à 2019, les voyants sont au vert pour que tout reparte. Il y a certes beaucoup de travail, mais je pense qu'avec une équipe telle la vôtre vous pouvez assumer des difficultés et construire l'avenir.

Je salue également la transparence pour tout ce qui a été conduit au sein du comité régional, que ce soit au niveau des finances ou des projets, c'est une donnée essentielle et une valeur à souligner. Cette année le comité est déficitaire, mais au regard de cette période très troublée, je trouve que 17 380€ c'est un moindre mal.

Merci à tous les clubs qui ont fait preuve d'imagination parfois sans limite quand il fallait garder le contact avec les adhérents.

Merci aux Présidents départementaux qui ont soutenu les actions fédérales.

Faisons ensemble, créons ensemble, créons le mouvement. La Fédération compte sur vous, vous remercie et reste à votre écoute. »

Michelle VILLALONGUE et Antoine BARON remercient nos invités Monsieur ROMANS et Madame MERIEUX pour leur présence et leur collaboration aux côtés de nos clubs.

Ils remercient l'ensemble des intervenants et bénévoles qui ont orchestré cette assemblée, et les clubs présents de leur engagement.

Nous les invitons à poursuivre la journée en assistant cet après-midi à la conférence « Colosse aux pieds d'argiles » avec Monsieur CHANEAC.

Un vin d'honneur est offert par la municipalité de Thuir.

Merci à tous de votre attention, bonne fin d'année 2021 et bonne saison sportive !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la Secrétaire.
A Thuir, le 28 novembre 2021

Le Président
Antoine BARON

Handwritten signature of Antoine BARON in black ink, featuring a stylized 'A' and 'B'.

La Secrétaire Générale
Michelle VILLALONGUE

Handwritten signature of Michelle VILLALONGUE in black ink, with a large, flowing 'M' and 'V'.